

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 6 septembre 2022 à 20 heures, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard  
Myriam La Frenière  
Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard  
Frédéric Lussier  
Rosaire Phaneuf  
Jean Provost

formant quorum, sous la présidence de Madame la mairesse Louise Arpin.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse Louise Arpin procède à l'ouverture de la séance à 20h02.

**2- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR  
RÉSOLUTION NUMÉRO 204-09-22**

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard

Appuyé par Myriam La Frenière

Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et d'y ajouter les points suivants :

20.1 Construction du dôme à sel – Mandat à les Entreprises B.J.B. inc.

20.2 Construction du garage municipal – Mandat à Cooptel

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2022
4. Acceptation des comptes
5. Période de questions
6. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
7. Loisirs – Information des représentants du CCL
8. Dépôt du rapport comparatif semestriel des revenus et des dépenses
9. Journée internationale des personnes âgées – Proclamation
10. La semaine québécoise de réduction des déchets 2022 – Proclamation
11. Appui à la municipalité Sainte-Hélène-de-Bagot – Camp de jour – Problématique de desserte pour les enfants à besoins particuliers – Demande de collaboration et de participation financière en aide aux municipalités
12. Autorisation de circuler sur nos routes – L'enfer des Patriotes – Parcours cyclable
13. Formation offerte par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec – Inscription de l'Assistante de direction
14. Travaux d'asphaltage rang des Petits-Étangs – Approbation et autorisation de paiement suite au décompte #2 et à la réception définitive
15. Construction du garage municipal – Paiement suite au décompte #3 et #4
16. Construction du dôme – Modification du mandat octroyé à la compagnie Industries Permo

17. Adoption du second projet de règlement numéro 288-22 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de créer la zone H-132 – Modifié
18. Fonds de développement rural – Approbation du projet soumis et participation financière de la Municipalité
19. Conférence annuelle du loisir municipal – Inscription de la Coordinatrice des loisirs
20. Divers
  - 20.1 Construction du dôme à sel – Mandat à les Entreprises B.J.B. inc.
  - 20.2 Construction du garage municipal – Mandat à Cooptel
21. Dépôt de la correspondance
22. Période de questions
23. Levée de l'assemblée

### **3- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 AOÛT 2022 RÉSOLUTION NUMÉRO 205-09-22**

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Jean Provost  
Appuyé par Frédéric Lussier  
Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2022, tel que rédigé.

### **4- ACCEPTATION DES COMPTES RÉSOLUTION NUMÉRO 206-09-22**

#### **PAIEMENTS ANTICIPÉS**

C2200375	D	Fonds de l'information financière	Mutations juillet	25,00 \$
C2200376	I	Konika Minolta	Location photocopieur sept	155,64 \$
C2200378	D	Claude Joyal Inc.	Pièces / faucheuse	190,26 \$
C2200379	R	ADMQ – Zone Montérégie Est	Colloque de zone 2022	250,00 \$
C2200380	R	Lafontaine L'Heureux & ass. Notaires	Lot 2 256 345 cession Saint-Hyacinthe	698,49 \$
C2200381	I	Groupe Maskatel Québec S.E.C.	Internet Pavillon 2-08/01-09	63,18 \$
C2200382	I	Réseau Internet Maskoutain	Téléphone IP Août	228,80 \$
C2200383	D	BB MOTEUR	Filaments / débroussailleuse	183,86 \$
C2200384	D	Servisys Inc.	Rép. plafond salle du conseil	270,83 \$
C2200384	R	Servisys Inc.	Ent. climatisation bureau vers. 1/2	1 092,84 \$
C2200385	D	MCAAsphalt Industries Limited	Colasse / asphalte	344,93 \$
C2200386	D	Soudure Rioux Inc.	Couper plaques stainless gym	53,17 \$
C2200387	D	Atelier Tanguay	Entretien. & réparation souffleur	20,13 \$
C2200388	D	Centre de Divertissement Laser Force	Sortie camp de jour	1 487,49 \$
C2200389	D	Premier Tech eau et environnement	Entretien inst. septique 538 Raygo	306,98 \$
C2200390	D	Bessette Ludovic	2e versement arbitrage soccer	19,00 \$
C2200391	D	Audette Charles	2e versement arbitrage soccer	78,00 \$
C2200392	D	Bergeron Malik	2e versement arbitrage soccer	118,00 \$
C2200393	D	Provost Sarah-Jeanne	Entraîneur U4 Soccer	141,75 \$
C2200394	D	Centre entraînement MST Fitness Inc.	Dép. évènement Fête de la rentrée	366,77 \$
L2200072	I	Télébec	Télécopieur du 10-08/9-09	98,71 \$
L2200073	I	Hydro-Québec	Terrain loisirs 16-06/15-08	633,81 \$
L2200073	I	Hydro-Québec	Dek Hockey 16-06/15-08	1 137,81 \$
L2200073	I	Hydro-Québec	Pavillon loisirs 16-06/15-08	928,05 \$
L2200073	I	Hydro-Québec	Rue Lépine 16-06/15-08	20,43 \$
L2200073	I	Hydro-Québec	Halte-vélo 17-06/16-08	40,38 \$

L2200073	I	Hydro-Québec	Terrain de tennis 17-0616-08	74,21	\$
L2200073	I	Hydro-Québec	Piste cycl. C.A. Gauttier 17-06/16-08	68,89	\$
L2200074	R	Banque Royale du Canada	Remb. Cap & intérêt F-150 août	882,11	\$
P2200125	R	M.R.C. des Maskoutains	Plan intérêt MAMOT zone urbaine	70,73	\$
P2200126	D	Entreprises B.J.B. Inc.	22 lampes/panneau terr de baseball	63,24	\$
P2200127	D	Carrières St-Dominique Ltée	Pierre Ponceau Salvail Nord & Sud	486,88	\$
P2200128	R	Cabinets Maska Inc.	Location cabinet du 27-06/24-07	183,96	\$
P2200129	D	Distribution Beta Inc.	Nettoyeur Lysol bureau & loisirs	22,31	\$
P2200130	D	Excavation Luc Beaugard Inc.	Réfection Petits-Étangs	1 550,10	\$
P2200131	D	Cie de Transport Maskoutaine Inc.	Exposition agricole camp de jour	241,45	\$
P2200131	D	Cie de Transport Maskoutaine Inc.	Laser force sortie camp de jour	1 299,22	\$
P2200132	D	Kréatif	Ent site Web 30-08-22/29-08-23	228,80	\$
P2200133	D	Therrien Couture Joli-Cœur SENCRL	Dossier Alain Forand	877,84	\$
P2200134	I	Desjardins Sécurité Financière	Assurance collectives août	3 392,93	\$
P2200135	D	Schreyer Camille	2e versement arbitrage soccer	38,00	\$
				<b>18 434,98</b>	<b>\$</b>

Salaires versés pour le mois d'août 2022 : **88 501,20 \$**

I : Incompressible

D : Délégation

R : Résolution

## COMPTES À PAYER

Claude Joyal Inc.	Sangle / moulin à faucher	484,06	\$
Réfrigération Luc Daigle Inc	Location remorque 09-08/30-08	496,86	\$
Aquatech Société de gestion de l'eau	Prélèvement eau potable août	406,02	\$
Aquatech Société de gestion de l'eau	Traitement eaux usées août	1 516,94	\$
JLD Lagué	Réparer vitre tracteur John Deere	652,94	\$
Electro-Concept P.B.L. Inc.	Contrôleur poste Michon	388,62	\$
NMP Golf Construction Inc.	Livraison tuyau / ponceau bassin épuration	180,74	\$
NMP Golf Construction Inc.	Ponceau / chemin bassin épuration	965,53	\$
Laferté et Letendre Inc.	Foam / ponceau bassin épuration	318,37	\$
M.R.C. des Maskoutains	Quote-Part versement 3/3	71 014,72	\$
Entreprises B.J.B. Inc.	Entretien luminaires plusieurs rues	526,29	\$
Entreprises B.J.B. Inc.	Entretien luminaires plusieurs rues	539,32	\$
Entreprises B.J.B. Inc.	Remplacement néon Pavillon loisirs	23,27	\$
Entreprises B.J.B. Inc.	Entretien lampadaire patinoire	109,75	\$
Entreprises B.J.B. Inc.	Placer filet de baseball	336,30	\$
Entreprises B.J.B. Inc.	Couper branches patinoire	448,40	\$
Entreprises B.J.B. Inc.	Conformité piste cyclable Charles-A.- Gauttier	482,53	\$
Entreprises B.J.B. Inc.	Fusibles bassin Grand Rang	433,00	\$
Entreprises B.J.B. Inc.	Enlever courant station Michon	195,46	\$
Entreprises B.J.B. Inc.	Manque 1 phase bassin épuration	195,46	\$
R. Bazinet & Fils Ltée	Essence véhicules voirie	1 525,06	\$
Régie de l'A.I.B.R.	Débit réservé année 2022	55 487,16	\$
Régie Int. D'Acton et des Maskoutains	Matières organiques août	7 823,79	\$
Régie Int. D'Acton et des Maskoutains	Matières recyclables août	6 532,85	\$
Régie Int. D'Acton et des Maskoutains	Résidus domestiques août	10 087,44	\$
Cabinets Maska Inc.	Location cabinet 25-07/21-08	183,96	\$
Enviro5 Inc.	Laver 4 stations de pompage	5 115,81	\$
Impressions KLM	Journaux municipaux août	1 322,21	\$

Patrick Archambault Transport Inc.	TopSoil 463 Petits-Étangs	172,46 \$
		<b>167 965,32 \$</b>

## MONTANTS ENCAISSÉS EN AOÛT 2022

Taxes et droits de mutation	159 812,69 \$
Permis émis	90,00 \$
Inscriptions camp de jour	1 060,00 \$
Intérêts arr. taxes et comptes à recevoir	780,35 \$
Loyer bureau poste - août 2022	375,00 \$
Revenus divers - St-Jean et remb. Serv. de sécurité Neptune	1 272,88 \$
Location Pavillon et terrains	50,00 \$

<b>TOTAL - DÉPÔTS</b>	<b>163 440,92 \$</b>
-----------------------	----------------------

### Dépôts directs

Intérêts banque compte courant et compte avantage août 2022	3 057,63 \$
Ministère des Transports - AIRRL intérêts réfection rangs des Petits-Étangs	3 779,33 \$
Ministère des Transports - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)	55 569,00 \$
Ministère de l'éducation - aide financière Construction Centre Synagri 4 <sup>e</sup> vers /10	151 412,85 \$
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains - Remb. TPS & TVQ juin	2 272,38 \$
M.R.C. des Maskoutains - Carrières & Sablières du 01-01/31-12-2022	13 346,30 \$

<b>TOTAL - DÉPÔTS DIRECTS</b>	<b>229 437,49 \$</b>
-------------------------------	----------------------

<b>GRAND TOTAL</b>	<b>392 878,41 \$</b>
--------------------	----------------------

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf  
Appuyé par Frédéric Lussier  
Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en août 2022 pour un montant total de 18 434,98\$

De ratifier le paiement des salaires versés en août 2022, au montant total de 88 501,20\$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour septembre 2022, au montant total de 167 965,32\$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois d'août 2022, au montant de 392 878,41\$.

## 5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

## 6- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Madame la mairesse Louise Arpin, déléguée à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois d'août 2022.

- Préparation du budget 2023;
- Collectes de résidus domestiques dangereux : St-Hyacinthe le 10 septembre, St-Jude et Acton Vale le 17 septembre;
- Discussion sur plusieurs dossiers divers.

## **7- LOISIRS – INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL**

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard et Monsieur le conseiller Frédéric Lussier informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

- Les inscriptions pour la programmation d’automne sont en cours;
- Halloween : la collecte de bonbons aura lieu le 31 octobre et une disco pour les 5-12 ans sera organisée le 28 octobre, au Centre Synagri;
- Fête de la rentrée : 23 septembre à partir de 17h au terrain des loisirs, surveillez les réseaux sociaux pour plus de détails.

## **8- DÉPÔT DU RAPPORT COMPARATIF SEMESTRIEL DES REVENUS ET DES DÉPENSES**

La directrice générale confirme le dépôt du rapport comparatif des revenus et dépenses, pour le semestre se terminant le 31 août 2022, conformément aux exigences de l’article 176.4 du Code municipal.

## **9- JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES – PROCLAMATION RÉSOLUTION NUMÉRO 207-09-22**

Considérant que l’Assemblée générale des Nations Unies a désigné le 1<sup>er</sup> octobre comme la Journée internationale des personnes âgées;

Considérant le thème de cette journée pour 2022 est La résilience et les contributions des femmes âgées;

Considérant que cette journée veut démontrer le rôle crucial des aînés à travers le monde et reconnaître leur contribution au développement de la société et attirer l’attention sur le phénomène démographique qu’est le vieillissement de la population;

Considérant qu’il y a lieu de sensibiliser la population à cette réalité et à la contribution des aînés dans nos milieux;

Il est proposé par Mélanie Simard  
Appuyé par Frédéric Lussier  
Et résolu à l’unanimité

De proclamer la journée du 1<sup>er</sup> octobre 2022 comme étant la Journée internationale des personnes âgées afin de sensibiliser la population du rôle crucial que jouent les aînés dans notre collectivité.

## **10- LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2022 – PROCLAMATION RÉSOLUTION NUMÉRO 208-09-22**

Considérant que l’édition 2022 de “La Semaine québécoise de réduction des déchets” se déroulera cette année du 21 au 30 octobre;

Considérant que la *Municipalité de La Présentation* juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l’importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l’enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s’inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l’Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d’autre pour l’instant;

Considérant qu’il est primordial de sensibiliser et d’informer toute la population sur l’importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de matières résiduelles dirigées vers l’enfouissement;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf  
Appuyé par Myriam La Frenière  
Et résolu à l’unanimité

Que le conseil de la *Municipalité de La Présentation* proclame la semaine du 21 au 30 octobre 2022 “La Semaine québécoise de réduction des déchets”<sup>1</sup>

Le conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu’ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.

**11- APPUI À LA MUNICIPALITÉ SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT – CAMP DE JOUR –  
PROBLÉMATIQUE DE DESSERTE POUR LES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS –  
DEMANDE DE COLLABORATION ET DE PARTICIPATION FINANCIÈRE EN AIDE AUX  
MUNICIPALITÉS  
RÉSOLUTION NUMÉRO 209-09-22**

Considérant que plusieurs municipalités vivent une problématique au niveau des camps de jour pour les enfants avec des besoins particuliers;

Considérant que les municipalités n'ont pas nécessairement l'expérience, l'expertise, les ressources et les moyens financiers pour ce type de desserte;

Considérant que la Municipalité est au fait de son obligation de desserte et d'inclusion et a le désir de bien faire les choses, mais que l'aide est nécessaire, autant au niveau des services, du financement, que l'entraide de communication;

Considérant que les responsables des services de loisirs des municipalités ont déjà entrepris des discussions sur cette problématique avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSME), ainsi que la MRC des Maskoutains, mais que d'autres partenaires avec l'expertise de cette clientèle seraient également requis pour bonifier les pistes de solutions;

Considérant que les aides financières octroyées sont insuffisantes et inadéquates pour l'offre de service spécialisé pour les subventions pour les camps de jour;

Considérant qu'il y a lieu que le gouvernement fédéral, provincial, ainsi que la MRC puissent envisager la possibilité d'aides financières supplémentaires pour ce type de desserte particulière;

Considérant qu'il y a lieu que les spécialistes dans le domaine, tel que le Centre de services scolaire, le MALI, Sport et loisirs Montérégie et tous les autres organismes ayant une expertise puissent collaborer à la communication, la formation ou la transmission d'informations en support aux Municipalités qui ne possèdent pas ces compétences et connaissances particulières;

Considérant qu'aucune Municipalité n'est à l'abri d'une telle situation et qu'il y a lieu de considérer la difficulté de répondre à ces demandes avec un manque de personnel formé pour satisfaire adéquatement à ces types de besoins, qu'ils soient physiques ou intellectuels;

Il est proposé par Mélanie Simard  
Appuyé par Georges-Étienne Bernard  
Et résolu à l'unanimité

De demander la poursuite et la bonification du comité de réflexion concernant les enfants avec des besoins particuliers dans les camps de jour, par la mise en place de collaboration entre les différents partenaires et de recherche de pistes de solution, d'aide, d'échange et de formations; et

De demander au gouvernement fédéral, au gouvernement provincial, ainsi qu'à la MRC des Maskoutains de voir les possibilités d'aides financières pour l'embauche de ressources et la mise en place d'installations ou de structures nécessaires pour l'accueil d'enfants avec des besoins particuliers dans les camps de jours; et

De demander à la Commission permanente de la famille et au conseil de la MRC d'évaluer des pistes de solutions avec les Municipalités ou organismes, de pouvoir faire une évaluation des besoins et des possibilités d'aides pour les Municipalités rurales, afin d'apporter un soutien dans l'offre de desserte, soit au niveau de l'ajout d'aide, de services ou de financement et voir à des options pour les Municipalités qui seraient dans l'impossibilité d'accueillir un enfant avec des besoins particuliers causés par un manque de ressources qualifiées; et

De transmettre la présente résolution à tous les paliers de gouvernement, organismes et Municipalités touchés ou pouvant aider à cette problématique; et

D'inviter les Municipalités rurales à appuyer la présente résolution, afin de travailler tous ensemble pour trouver des solutions dans le but d'inclure et de pouvoir offrir des services de qualité aux enfants avec des besoins particuliers dans les camps de jour.

**12- AUTORISATION DE CIRCULER SUR NOS ROUTES – L'ENFER DES PATRIOTES – PARCOURS CYCLABLE  
RÉSOLUTION NUMÉRO 210-09-22**

Considérant que la Municipalité de La Présentation a reçu une demande d'utilisation de son réseau routier (5<sup>e</sup> rang) pour la tenue d'un événement de course cycliste « L'enfer des Patriotes », les 20 et 21 mai 2023;

Considérant que « L'enfer des Patriotes » désire obtenir l'autorisation de la Municipalité avant de demander un permis au ministère des Transports du Québec (MTQ) relativement à cette activité étant donné que le parcours traverse la Route 137 qui est sous la juridiction du MTQ;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf  
Appuyé par Mélanie Simard  
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser les organisateurs de la course cycliste « L'enfer des Patriotes » à passer sur les routes de la Municipalité, selon l'itinéraire fourni, les 20 et 21 mai 2023;

D'exiger que les organisateurs obtiennent l'autorisation du MTQ, à cet effet, s'il y a des routes visées par cette activité qui est sous la juridiction du MTQ;

De n'assumer aucune responsabilité pour cette activité.

**13- FORMATION OFFERTE PAR LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC – INSCRIPTION DE L'ASSISTANTE DE DIRECTION  
RÉSOLUTION NUMÉRO 211-09-22**

Considérant que la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) offre une formation les 8 et 9 novembre prochain en lien avec le contenu et la rédaction des documents d'appels d'offres et que France Beauregard est intéressée à y participer;

Il est proposé par Jean Provost  
Appuyé par Myriam La Frenière  
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la participation de France Beauregard à la formation du 8 et 9 novembre 2022 concernant le contenu et la rédaction des documents d'appels d'offres offerts par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ);

D'autoriser le paiement des frais d'inscription au montant de 390 \$, plus les taxes.

**14- TRAVAUX D'ASPHALTAGE RANG DES PETITS-ÉTANGS – APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT SUITE AU DÉCOMPTE #2 ET À LA RÉCEPTION DÉFINITIVE  
RÉSOLUTION NUMÉRO 212-09-22**

Considérant la résolution numéro 83-04-21 adoptée le 6 avril 2021 concernant l'adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions;

Considérant le décompte progressif numéro 2 présenté par la compagnie Pavage Maska. et la recommandation de Charles Damian, ing. et Chargé de projet à la MRC des Maskoutains;

Il est proposé par Frédéric Lussier  
Appuyé par Georges-Étienne Bernard  
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement à la compagnie Pavage Maska d'une somme de 35 878.01 \$, taxes incluses, pour les travaux d'asphaltage réalisés sur le rang des Petits-Étangs.

**15- CONSTRUCTION DU GARAGE MUNICIPAL – PAIEMENT SUITE AU DÉCOMPTE #3 ET #4  
RÉSOLUTION NUMÉRO 213-09-22**

Considérant l'adoption par le Conseil du règlement d'emprunt numéro 270-21 et son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 10 septembre 2021;

Considérant les décomptes progressifs numéro 3 et 4 présentés par Construction Sorel Ltée et la recommandation de Boulianne Charpentier Architectes relativement au paiement de ces décomptes (Construction du garage municipal);

Il est proposé par Jean Provost  
Appuyé par Rosaire Phaneuf  
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser les décomptes numéros 3 et 4 et le paiement à Construction Sorel Ltée d'une somme de 810 609,58 \$, taxes incluses, pour les travaux réalisés dans le cadre du projet de construction du garage municipal. Le paiement des décomptes sera fait sur l'obtention des quittances.

**16- CONSTRUCTION DU DÔME – MODIFICATION DU MANDAT OCTROYÉ À LA COMPAGNIE INDUSTRIES PERMO  
RÉSOLUTION NUMÉRO 214-09-22**

Considérant la résolution numéro 37-02-21, en date du 23 février 2021, en lien avec l'achat et l'installation du dôme à sel;

Considérant que le prix d'installation a été établi en février 2021 et que la Municipalité va procéder à l'installation du dôme seulement au courant du mois de septembre 2022;

Considérant la soumission de la compagnie Industries Permo, en date du 24 août 2022, pour l'ajustement du coût pour l'installation du dôme;

Il est proposé par Mélanie Simard  
Appuyé par Rosaire Phaneuf  
Et résolu à l'unanimité

D'approuver la soumission de la compagnie Industries Permo pour l'ajustement du coût d'installation du dôme à sel, au montant de 4 937,50 \$, plus les taxes;

D'autoriser le paiement de la facture une fois les travaux terminés.

**17- ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 288-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 06-81 AFIN DE CRÉER LA ZONE H-132 – MODIFIÉ  
RÉSOLUTION NUMÉRO 215-09-22**

Attendu que la Municipalité de La Présentation a adopté un règlement d'urbanisme pour l'ensemble du territoire municipal;

Attendu que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement ;

Attendu que la municipalité a reçu une demande de modification au règlement de zonage concernant la propriété sise au 576, rue Bouvier ;

Attendu qu'une modification à l'article 12.5 a été apportée suite à la consultation publique ;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont transmis des recommandations au Conseil concernant la demande de modification au règlement ;

Attendu que le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation le 6 septembre 2022, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés ;

Il est proposé par Frédéric Lussier  
Appuyé par Georges-Étienne Bernard  
Contre Myriam La Frenière  
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le second projet de règlement numéro 288-22 intitulé « Règlement modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de créer la zone H-132 »;

Que ce second projet de règlement soit soumis à la procédure de demande de participation à un référendum, conformément à la loi, puisque celui-ci contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire ;



De rendre disponible le second projet de règlement sur le site internet de la Municipalité La Présentation ([www.municipalitelapresentation.qc.ca](http://www.municipalitelapresentation.qc.ca)) pour consultation.

**18- FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL – APPROBATION DU PROJET SOUMIS ET PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ  
RÉSOLUTION NUMÉRO 216-09-22**

Considérant la demande d'aide financière adressée à la MRC des Maskoutains pour évaluation et approbation, dans le cadre du Fonds de développement rural, par la Municipalité de La Présentation;

Considérant que le projet consiste à donner mandat à une firme spécialisée pour créer un plan d'aménagement adéquat dans le but d'optimiser l'utilisation de nos terrains sportifs;

Considérant que la municipalité s'engage à payer le montant des frais excédentaires au montant de la subvention comme indiqué dans les formulaires transmis;

Il est proposé par Mélanie Simard  
Appuyé par Frédéric Lussier  
Et résolu à l'unanimité

Que les membres du conseil de la Municipalité de La Présentation approuvent le projet soumis à la MRC des Maskoutains dans le cadre de l'appel de projets, Automne 2022, fait par le Fonds de développement rural, ainsi que la participation financière de la Municipalité comme indiqué dans les formulaires transmis;

Que la mairesse, Madame Louise Arpin ou le maire suppléant, Monsieur Georges-Étienne Bernard et la directrice générale et greffière-trésorière Josiane Marchand ou la greffière-trésorière adjointe Guylaine Giguère, sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de La Présentation l'entente avec la MRC des Maskoutains dans le cadre du Fonds de développement rural.

**19- CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL – INSCRIPTION DE LA COORDONNATRICE DES LOISIRS  
RÉSOLUTION NUMÉRO 217-09-22**

Considérant que l'Association québécoise du loisir municipal organise la conférence annuelle du loisir municipal les 5, 6 et 7 octobre prochain;

Considérant qu'il est souhaitable que la coordonnatrice des loisirs participe à cette séance d'information;

Il est proposé par Myriam La Frenière  
Appuyé par Jean Provost  
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la participation de Madame Marie-Soleil Gaudreau a deux jours d'atelier lors de la conférence annuelle du loisir municipal, les informations sur la préparation du camp de jour, les 5 et 6 octobre prochain à Saint-Hyacinthe;

De défrayer les frais d'inscription pour ces journées qui sont de 535 \$, taxes en sus et de rembourser à Madame Marie-Soleil Gaudreau les frais inhérents à ses déplacements sur présentation des pièces justificatives.

**20- DIVERS**

**20.1 CONSTRUCTION DU DÔME À SEL – MANDAT À LES ENTREPRISES B.J.B. INC.  
RÉSOLUTION NUMÉRO 218-09-22**

Considérant la résolution numéro 37-02-21, en date du 23 février 2021, en lien avec l'achat et l'installation du dôme à sel;

Considérant qu'aucun éclairage et prise électrique n'est compris;

Considérant l'offre de service de les Entreprises B.J.B. inc. pour la fourniture et l'installation d'une prise électrique et de 3 luminaires;

Il est proposé par Frédéric Lussier  
Appuyé par Rosaire Phaneuf  
Et résolu à l'unanimité

De mandater les Entreprises B.J.B. inc. pour la fourniture et l'installation d'une prise électrique et de 3 luminaires, au coût de 4 257 \$, plus les taxes;

D'autoriser le paiement de la facture une fois les travaux terminés.

## **20.2 CONSTRUCTION DU GARAGE MUNICIPAL – MANDAT À COOPTEL**

Ce point a été retiré de la séance et sera reporté à une séance ultérieure.

## **21- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

**MRC** – Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 17 août 2022

**MRC** – Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 13 juillet 2022

**MRC** – Résolution numéro 22-08-264 – Carrières et sablières – Redevances – Distribution aux municipalités – Approbation

**MRC** – Résolution numéro 22-08-265 – Carrières et sablières – Redevances – Carrière Mont-St-Hilaire inc. – Distribution aux municipalités – Approbation

**MRC** – Résolution numéro 22-08-287 – Ambassadeur défi 100% local – Approbation

**MRC** – Résolution numéro 22-08-296 – Journée internationale des personnes âgées – Proclamation

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON** – Résolution numéro 221-08-2022 – Appui à la municipalité Sainte-Hélène pour demande de collaboration et de participation financière en aide aux municipalités – Camp de jour – Problématique de desserte pour les enfants à besoins particuliers

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-MADELEINE** – Résolution numéro 2022-08-221 – Transport collectif – Demande de Saint-Barnabé-Sud – Position

## **22- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

## **23- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NUMÉRO 219-09-22**

Il est proposé par Jean Provost

Appuyé par Mélanie Simard

Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 21h34.

---

Louise Arpin  
Mairesse

---

Josiane Marchand  
Directrice générale et greffière-trésorière